



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 12 Décembre 2007

Date de la convocation 04 Décembre 2007	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes à BRIGNAC
<p>Présents :</p> <p>M. Bernard SOTO, Président de la séance M. Jean Noël SATGER, Mme Françoise REVERTE, Aspiran M. Jean Pierre CAUCANAS, M. Philippe SALVADOR, Brignac M. Francis GAIRAUD, Cabrières M. Claude REVEL, Mme Maryse FABRE, M. Jean FRADIN, Mme Maryse FLORENTIN, M. Jacques BORE, M. Xavier GARCIA, Canet M. Jean Claude LACROIX, Mme Berthe BARRE, Ceyras M. Alain CAZORLA, M. Gilbert GARROFE, M. Henri SOBELLA, M. Bernard FABREGUETTES, M. René GALTIER, Mme Sylvie GOMIS, M. Didier BOUDET, Mme Michèle BONNAL, Clermont l'Hérault M. Olivier BRUN, Mme Christiane MIRET, Fontès M. André RUAS, Lieuran Cabrières M. Daniel VIALA, M. Pierre OLLIER, Mérifons M. Guilhem DARDE, Mme Noëlle GROS, Octon M. Robert ARNOU, M. Jean Jacques LEBREAU, M. Abel AUBERT, M. Claude GIL, Paulhan M Christian BILHAC, M. Jacques MONTAGNE, M. Joël AZAM, Péret Mme Chantal FONT, M Jean COSTES, Salasc M. Bernard FOULQUIER, USCLAS D'HERAULT M. Gérald VALENTINI, M. Francis CAIHOL, Valmascle Mme Nicole ALESSANDRI, Villeneuve</p>		<p>Procurations :</p> <p>M. Alain MATHIEU à M. Francis GAIRAUD M. Gérard SAEZ à Mme Sylvie GOMIS M. Alain BASCOUL à M. René GALTIER Mme Colette TOUILLER à M. Alain CAZORLA M. Robert BAISSSE à M. Olivier BRUN M. François LIEB à M. Daniel VIALA M. Jean Luc BIROUSTE à M. Bernard SOTO M. Bernard KHON à Mme Nicole ALESSANDRI</p>

Objet : Budget général - Transfert de l'opération patrimoine sous mandat « Place du Griffé » à la Commune de d'OCTON

Monsieur BILHAC rappelle aux membres du conseil communautaire que la Communauté de communes du Clermontais que dans le cadre de l'opération patrimoine ouverte en 1998, la commune d'Octon a bénéficié d'une programmation pour l'aménagement de la Place du Griffé.

Il ajoute que des frais d'études ont été engagés auprès de deux cabinets d'architecture, ainsi que des frais d'annonces égales. Cette opération n'ayant pas aboutie, la commune d'Octon a informé la Communauté de communes du Clermontais de l'abandon du projet.

En conséquence, il convient de régulariser cette opération pour compte de tiers, en demandant à la commune d'Octon le remboursement des frais avancés par la Communauté de Communes, soit la somme de 15 248,52 € TTC. Un décompte ainsi que les justificatifs nécessaires au remboursement de la TVA par le FCTVA seront communiqués à la Commune.

DEPENSES		RECETTES	
Travaux Hors Taxes détail joint	12 779.38 €	RESSOURCES EXTERNES	
TVA	2 469.14 €		
Montant total TTC de l'opération	15 248.52 €		
Opération classée sans suite.		Total subventions	0.00 €
		Communauté de Communes Néant, opération abandonnée	0.00 €
		Total participations à l'opération	0.00 €
		Part à charge de la Commune : travaux non subventionnés (Travaux €– participations 0.00 €) = TVA (20.6 et 19.6%) Total à payer par la Commune d'Octon	15 248.52 €

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur BILHAC, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

DEMANDE à la Commune d'OCTON le remboursement des frais avancés par la Communauté de Communes dans le cadre de l'opération patrimoine sous mandat « Place du Griffon » dont le montant s'élève à la somme de 15 248,52 € TTC

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais

Bernard SOTO